

Communiqué de presse

ÉNERGIE BROOKFIELD ANNONCE DES RÉSULTATS SOLIDES POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

BROOKFIELD, Nouvelles, 1^{er} août 2025 (GLOBE NEWSWIRE) – Brookfield Renewable Partners L.P. (TSX : BEP.UN; NYSE : BEP) (« Brookfield Renewable Partners », « BEP ») a annoncé aujourd'hui ses résultats financiers pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025.

« Nous tournons la page sur un autre trimestre solide au cours duquel nous avons renforcé notre position de partenaire de choix pour les plus grands acheteurs d'énergie propre, notamment par la signature du premier accord du genre avec Google visant à fournir une production hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis, ce qui témoigne des capacités inégalées que nous pouvons fournir aux meilleures entreprises mondiales et aux sociétés technologiques », a déclaré Connor Teskey, chef de la direction d'Énergie Brookfield.

« En outre, nous sommes parvenus à investir dans un certain nombre de plateformes et d'actifs hautement rentables, ce qui a accru notre participation dans Isagen, l'une de nos entreprises hydroélectriques de premier plan. Grâce à nos capacités d'envergure dans les secteurs de l'hydroélectricité, de l'énergie nucléaire, de l'énergie éolienne, de l'énergie solaire et du stockage par batteries, nous continuons de renforcer notre position de chef de file mondial dans la prestation de solutions diversifiées et d'envergure essentielles à la stabilité des réseaux électriques et nécessaires à la croissance exponentielle de la demande d'électricité. »

<i>En millions \$ US (sauf les montants par part), non audité</i>	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net attribuable aux porteurs de parts	(112) \$	(154) \$	(309) \$	(274) \$
– Par part de société en commandite ¹	(0,22)	(0,28)	(0,58)	(0,51)
Fonds provenant des activités ²	371	339	686	635
– Par part ^{2, 3}	0,56	0,51	1,04	0,96

Au cours du trimestre, Énergie Brookfield a enregistré des fonds provenant des activités inédits de 371 millions \$, ou 0,56 \$, soit une augmentation de 10 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent. Cette hausse fait foi d'excellents résultats d'exploitation sous-jacents à l'échelle de notre entreprise, qui reposent sur nos flux de trésorerie contractuels stables assortis de clauses d'indexation sur l'inflation. Nos résultats tiennent également compte de la réalisation de nos activités permanentes d'établissement de contrats commerciaux et de nos initiatives de croissance. Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie et d'autres charges, la perte nette attribuable aux porteurs de parts pour le trimestre clos le 30 juin 2025 s'est élevée à 112 millions \$.

Faits saillants :

- Nous avons poursuivi l'avancement des priorités commerciales en obtenant des contrats visant la production d'environ 4 300 gigawattheures additionnels par année et en concluant le premier accord-cadre d'hydroélectricité du genre avec Google visant la fourniture d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts aux États-Unis.
- Nous avons réalisé ou nous nous sommes engagés à réaliser divers investissements pouvant atteindre 2,6 milliards \$ (montant net d'environ 1,1 milliard \$ pour Énergie Brookfield), notamment en augmentant notre exposition à d'importants actifs de production d'électricité de base essentiels d'envergure.

- Nous avons poursuivi la mise en œuvre de notre programme de recyclage d'actifs, qui devrait générer un produit d'environ 1,5 milliard \$ (montant net d'environ 400 millions \$ pour Énergie Brookfield) à compter du début du deuxième trimestre, qui a généré d'excellents rendements et un produit solide aux fins de réinvestissement dans la croissance.
- Nous avons renforcé notre bilan et terminé le trimestre avec des liquidités de 4,7 milliards \$. Le trimestre a été marqué par l'émission de billets hybrides à 30 ans d'un montant en capital de 250 millions \$ CA dont l'écart de taux des billets nouvellement émis et l'écart de taux révisé étaient les plus faibles jamais enregistrés au Canada. De plus, nous avons également obtenu un financement de projet de 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) pour le développement du parc éolien en mer de Polenergia (Pologne), le plus important financement de projet obtenu par notre entreprise.

Partenaire de choix des plus grands acheteurs d'énergie du monde

Au cours de la dernière décennie, nous avons positionné notre entreprise en vue de l'établissement de partenariats avec les plus importants acheteurs d'énergie propre du globe. Nous choisissons d'investir dans les technologies les moins coûteuses, et les plus essentielles, sur les marchés, et les plus recherchées, tout en nous distinguant par l'offre de solutions d'envergure adaptées aux besoins de nos clients. Au cours des deux derniers exercices seulement, nous avons presque doublé notre capacité annuelle visée par contrat auprès des clients institutionnels, ce qui a permis de renforcer notre crédibilité et nos relations au cours du processus.

À une époque où la transformation numérique et l'IA continuent de redéfinir les secteurs, la demande d'énergie sur les marchés développés croît à un rythme jamais vu depuis la révolution industrielle, propulsée par la croissance des grandes entreprises technologiques mondiales. Ces acteurs investissent dans des centres de données situés sur leur marché intérieur des États-Unis et de manière stratégique autour du globe, ce qui a donné lieu à une demande de volumes additionnels considérables d'électricité en tout temps. À mesure que la demande d'énergie va s'accroissant, les technologies à même de répondre à cette demande tout en assurant la fiabilité du réseau se révèlent de plus en plus importantes.

Nous investissons stratégiquement dans les technologies nécessaires à la croissance accélérée de la demande d'énergie et à la fiabilité du réseau, tout en multipliant le développement d'actifs éoliens et solaires à faible coût. Aujourd'hui, nous figurons parmi les plus importants exploitants privés de centrales hydroélectriques du monde, des centrales qui sont essentielles pour nos activités et que nous détenons et exploitons depuis des décennies. De plus, nous disposons de capacités considérables dans le secteur de l'énergie nucléaire en tant que propriétaire de Westinghouse, fournisseur de premier plan de technologies, de services et de produits essentiels à notre mission dans le secteur de l'énergie nucléaire. Enfin, nous sommes désormais l'un des plus grands exploitants et promoteurs d'actifs de stockage par batteries du monde grâce à l'acquisition de Neoen conclue plus tôt cette année.

Nous constatons l'importance de ces technologies reconnues pour leur traitement favorable dans le projet de loi *One Big Beautiful Bill*, qui maintient en grande partie leur admissibilité à des crédits d'impôt, ainsi que dans d'autres faits nouveaux récents qui soulignent leur nature essentielle. Fait notable, les entreprises technologiques concluent aujourd'hui des contrats d'envergure pour la production d'hydroélectricité et d'énergie nucléaire, et de récents décrets présidentiels aux États-Unis ont pour objectif d'accélérer le développement de nouvelles capacités nucléaires et d'importants progrès ont été réalisés au chapitre de la construction de nouveaux réacteurs nucléaires en Europe.

Nous commençons à constater que notre positionnement stratégique des dernières années ouvre la voie à des possibilités distinctives pour notre entreprise. Au cours du trimestre, nous avons conclu l'accord-cadre d'hydroélectricité avec Google pour la production d'une capacité hydroélectrique maximale de 3 000 mégawatts, le plus important accord-cadre d'achat d'hydroélectricité de l'histoire. Par ailleurs, à l'occasion d'un sommet auquel ont participé le président des États-Unis Donald Trump et Dave McCormick, sénateur de Pennsylvanie, qui a eu lieu en juillet, nous avons conclu les deux premiers contrats en vertu de cet accord-cadre visant la production d'une capacité de 670 mégawatts provenant de nos installations de Holtwood et Safe Harbor, deux contrats de 20 ans permettant d'obtenir d'excellents prix tout compris et offrant un moyen à court terme d'obtenir du financement additionnel pour ces actifs.

L'accord-cadre d'hydroélectricité, ainsi que l'accord-cadre en matière d'énergie renouvelable conclu en mai 2024 avec Microsoft visant à fournir une capacité d'énergie renouvelable de plus de 10 500 mégawatts aux États-Unis et en Europe, sont les deux plus importants partenariats du genre. Ces accords mettent en lumière la demande pour

nos actifs, la profondeur de nos capacités et la crédibilité que nous avons acquise auprès des meilleures entreprises mondiales et technologiques.

Après la clôture du trimestre, nous avons convenu d'accroître notre participation dans notre plateforme colombienne, Isagen, qui se compose principalement de quatorze actifs hydroélectriques en exploitation. L'entreprise produit près de 20 % de l'électricité de la Colombie et nous continuons de repérer des possibilités d'amélioration de la performance en nous appuyant sur nos relations commerciales et notre expertise en matière de commercialisation. Notre investissement de plus de 1 milliard \$ accroît notre participation pour la porter à environ 38 % et augmente notre exposition à des actifs d'infrastructure essentiels permettant de générer d'importants flux de trésorerie. Cet investissement devrait augmenter d'environ 2 % nos fonds provenant des activités par part en 2026.

Notre vaste expertise à titre d'exploitant et d'investisseur dans les secteurs de l'hydroélectricité, du stockage par batteries et de l'énergie nucléaire nous place dans une position avantageuse, et est profitable pour nos activités courantes tout en nous permettant de tirer parti des possibilités futures d'investissement dans des régions dans lesquelles nous détenons des avantages concurrentiels et une position de chef de file du marché.

Dans l'avenir, nous continuerons d'investir de manière proactive dans les technologies essentielles nécessaires pour répondre à la demande grandissante d'énergie et assurer la fiabilité du réseau, et de collaborer davantage avec les plus grands acheteurs d'électricité en nous appuyant sur notre vaste expertise, nos capacités distinctives et nos actifs. Ce faisant, nous aiderons nos clients à mener à bien leurs initiatives de croissance essentielles, tout en favorisant la nôtre.

Nous continuons de réaliser des monétisations permettant de dégager d'excellents rendements

Au cours du trimestre, nous avons poursuivi la mise en œuvre des initiatives de recyclage de capitaux, ce qui a permis de dégager d'excellents rendements et de maximiser la valeur de nos plateformes. Au fil de l'accélération de nos activités de développement, nous nous attendons à ce que le recyclage d'actifs prenne davantage d'ampleur parallèlement à la croissance de notre portefeuille d'actifs d'infrastructure pratiquement sans risque, générateurs de flux de trésorerie et dont le coût du capital plus bas est intéressant pour les investisseurs privés. Nous constatons maintenant le retour en force du marché des monétisations et nous nous attendons à être très actifs tout au long du deuxième semestre de l'exercice.

Poursuivant sur cette lancée, nous sommes parvenus à conclure la vente ce trimestre d'une autre participation de 25 % dans notre parc éolien Flat de Shepherds, qui a dégagé d'excellents rendements. En juillet, nous avons conclu des accords visant la vente de deux participations de 25 % dans un portefeuille d'actifs hydroélectriques stables en exploitation aux États-Unis à un prix intéressant, cristallisant ainsi la valeur générée au cours d'années d'améliorations opérationnelles. Depuis l'acquisition de ces actifs il y a plus de dix exercices, nous avons amélioré leur performance en réalisant des investissements à rendement élevé dans des pièces d'éoliennes et des systèmes de suivi et en tirant parti de notre expertise en matière de commercialisation de l'électricité afin de conclure plus efficacement des contrats et de mieux gérer la production. La vente de ces deux participations devrait générer un produit d'environ 520 millions \$ (montant net de 250 millions \$ pour Énergie Brookfield), et de solides rendements composés se situant dans la partie supérieure de notre fourchette cible et correspondant à près du triple du capital investi depuis l'acquisition. Nous envisageons de clôturer ces transactions à la fin de 2025.

En Australie, nous avons réalisé d'importants progrès dans la mise en œuvre de notre stratégie de rotation des actifs sur notre plateforme de développement récemment acquise auprès de Neoen, après avoir conclu ou réalisé de nombreuses ventes à des prix conformes ou supérieurs aux prix souscrits. Ces transactions devraient dégager un produit d'environ 660 millions \$ (montant net d'environ 60 millions \$ pour Énergie Brookfield) et démontrer comment nous utilisons le recyclage d'actifs pour financer de façon relative et accélérer la croissance de nos activités de développement.

Compte tenu de notre portefeuille de projets à un stade avancé et de la forte demande d'actifs stabilisés de grande qualité produits par nos plateformes en développement, nous nous attendons à ce que le total du produit des transactions de vente d'actifs conclues ou réalisées en 2025 dépasse celui de l'exercice précédent, et à des rendements conformes ou supérieurs à nos cibles, qui témoignent que les monétisations de plus en plus nombreuses et récurrentes d'actifs constituent un moyen très rentable de financer notre croissance.

Résultats d'exploitation

Au deuxième trimestre, nous avons dégagé des fonds provenant des activités sans précédent de 371 millions \$, ou 0,56 \$ par part, soit une hausse de 10 % sur douze mois. Cet excellent rendement est attribuable à de solides résultats d'exploitation à l'échelle du portefeuille. Pour le reste du second semestre de 2025, nous prévoyons atteindre notre objectif de croissance de plus de 10 % des fonds provenant des activités par part.

Les fonds provenant des activités de notre secteur hydroélectrique se sont établis à 205 millions \$, une hausse de plus de 50 % sur douze mois attribuable au solide rendement de nos parcs américain et colombien qui ont bénéficié de ressources hydrologiques supérieures à la moyenne à long terme (MLT). Ce rendement supérieur constitue un rebond après les difficultés connues sur le plan des ressources hydrologiques à l'exercice précédent et est conforme à nos attentes de retour à la moyenne à long terme. L'excellent rendement de nos actifs hydroélectriques est de bon augure pour l'ensemble de nos résultats d'exploitation pour l'exercice et pour 2026, compte tenu du cycle pluriannuel typique que nous observons pour les ressources hydrologiques de notre parc.

Les fonds provenant des activités de nos secteurs éolien et solaire se sont établis à 184 millions \$, la croissance des activités de développement et l'augmentation des acquisitions ayant été principalement contrebalancées par la vente d'une de nos entreprises et les profits que nous avons comptabilisés au cours de l'exercice précédent à la vente d'actifs en développement.

Nos secteurs énergie décentralisée, stockage et solutions durables ont dégagé des fonds provenant des activités de 118 millions \$, une hausse de près de 40 % attribuable à la solidité des résultats de Westinghouse, l'entreprise continuant de bénéficier de la croissance de la demande mondiale d'énergie nucléaire. À mesure que les investissements dans la production d'énergie nucléaire augmenteront à l'échelle mondiale, nous prévoyons tirer parti de notre position de chef de file, la moitié des parcs en exploitation dans le monde étant munis de réacteurs reposant sur la technologie de Westinghouse.

État de la situation financière et liquidités

À la fin du trimestre, nous disposons de liquidités disponibles d'environ 4,7 milliards \$, qui nous procurent une grande souplesse pour nos activités. Nous conservons une approche prudente en matière de financement, qui nous permet de saisir les occasions de croissance au moment opportun. Depuis le début de l'exercice, nous sommes parvenus à obtenir des financements à hauteur de 19 milliards \$ pour l'ensemble de l'entreprise, en prolongeant les échéances et en optimisant la structure de notre capital.

En juin, nous avons émis des billets hybrides de 30 ans d'une valeur de 250 millions \$ CA à un taux d'intérêt nominal de 5,37 % rajusté tous les cinq ans au taux du gouvernement du Canada, majoré d'un écart de 246 points de base. Cette émission est assortie de l'écart de taux pour de nouvelles émissions de billets hybrides et de l'écart de taux rajusté les plus bas jamais offerts au Canada.

L'émission s'arrime à notre stratégie en matière d'accès prudent au marché en vue d'optimiser la structure de notre capital à mesure que nos flux de trésorerie augmentent. Grâce à cette émission, nous avons prolongé les échéances de notre dette tout en maintenant une solide note de crédit de première qualité.

En outre, au cours du trimestre, nous avons mené à bien le plus important financement de projet jamais entrepris par Énergie Brookfield, ce qui nous a permis d'obtenir 6,3 milliards € (environ 7 milliards \$) pour nos projets éoliens en mer en voie de développement en Pologne. Nous avons démontré la solidité de la demande pour nos actifs et nos activités de qualité supérieure en réalisant un placement privé à long terme à taux fixe de 435 millions \$ pour un actif hydroélectrique stratégique aux États-Unis à l'écart de taux le plus bas depuis cinq ans pour ce type de financement. Ce placement a été sursouscrit. Ce financement témoigne du soutien remarquable des prêteurs aux actifs d'infrastructure pratiquement sans risque et de notre accès à des capitaux d'envergure.

Déclaration de distribution

La prochaine distribution trimestrielle, d'un montant de 0,373 \$ par part de société en commandite, sera versée le 30 septembre 2025 aux porteurs de parts inscrits à la fermeture des bureaux le 29 août 2025. Parallèlement à la déclaration de distribution de la société en commandite, le conseil d'administration de BEPC a déclaré un dividende trimestriel équivalent de 0,373 \$ par action, qui sera également versé le 30 septembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 août 2025. Énergie Brookfield cible des distributions durables, soit des hausses annuelles moyennes de l'ordre de 5 % à 9 %.

Des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées et les parts de société en commandite privilégiées de BEP ont également été déclarés.

Option concernant la devise de paiement des distributions

Les distributions trimestrielles sur les parts de BEP et les actions de BEPC sont déclarées en dollars américains. Les porteurs de parts qui résident aux États-Unis recevront le paiement en dollars américains et les porteurs de parts qui résident au Canada recevront l'équivalent en dollars canadiens, sauf indication contraire de leur part. Le montant équivalent en dollars canadiens d'une distribution trimestrielle sera fondé sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada à la date de clôture des registres ou, si la date de clôture des registres survient un jour de fin de semaine ou un jour férié, sur le taux de change moyen quotidien de la Banque du Canada du jour ouvrable précédent.

Les porteurs de parts inscrits résidant au Canada qui souhaitent recevoir les distributions en dollars américains et les porteurs de parts inscrits résidant aux États-Unis qui souhaitent recevoir le montant équivalent en dollars canadiens des distributions sont priés de communiquer avec l'agent des transferts d'Énergie Brookfield, Société de fiducie Computershare du Canada, par écrit au 100 University Avenue, 8th Floor, Toronto (Ontario) M5J 2Y1, ou par téléphone au 1 800 564-6253. Les porteurs de parts véritables (c'est-à-dire ceux dont les parts sont inscrites au nom de leur courtier) sont priés de communiquer avec le courtier chargé de leurs parts.

Régime de réinvestissement des distributions

Brookfield Renewable Partners offre un régime de réinvestissement des distributions qui permet aux porteurs de parts de société en commandite résidant au Canada d'acquérir des parts de société en commandite supplémentaires en réinvestissant la totalité ou une partie de leurs distributions en espèces sans payer de frais de courtage. Des renseignements sur le régime de réinvestissement des distributions, y compris les détails sur la façon de s'y inscrire, sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com/stock-and-distribution/distributions/drip.

Des renseignements supplémentaires au sujet des distributions et des dividendes sur les actions privilégiées d'Énergie Brookfield sont présentés sur notre site Web, à l'adresse www.bep.brookfield.com.

Énergie Brookfield

Énergie Brookfield exploite l'une des plus importantes plateformes cotées en Bourse d'énergie renouvelable et de solutions durables au monde. Notre portefeuille d'énergie renouvelable comprend des centrales hydroélectriques, éoliennes, solaires destinées aux réseaux publics et de stockage, et nos actifs de solutions durables comprennent une participation dans une entreprise de premier plan spécialisée dans les services nucléaires à l'échelle mondiale et un portefeuille de placements dans le captage et le stockage de carbone, la production de gaz naturel renouvelable de source agricole, le recyclage de matériaux et la production d'électrocarburants, entre autres.

Les investisseurs peuvent investir dans le portefeuille par l'intermédiaire de Brookfield Renewable Partners L.P. (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN), société en commandite des Bermudes, ou de Brookfield Renewable Corporation (NYSE, TSX : BEPC), société canadienne. De plus amples renseignements sont disponibles à l'adresse <https://bep.brookfield.com>. Des informations importantes peuvent être diffusées exclusivement par le site Web; les investisseurs doivent consulter le site pour avoir accès à ces informations.

Énergie Brookfield est la société phare cotée d'énergie renouvelable et de transition de Brookfield Asset Management, chef de file mondial de la gestion d'actifs alternatifs établi à New York ayant des actifs sous gestion de plus de 1 billion \$.

Veuillez noter que les rapports annuels audités et rapports trimestriels non audités antérieurs d'Énergie Brookfield déposés auprès de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (« SEC ») et des organismes de réglementation au Canada sont accessibles sur notre site Web, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>, sur le site Web de la SEC, à l'adresse <http://www.sec.gov>, et sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca. On peut obtenir sur demande une copie papier des rapports annuels et trimestriels sans frais.

Coordonnées**Relations avec les médias :****Simon Maine****Directeur général,
Communications****+44 (0)7398 909 278****simon.maine@brookfield.com****Relations avec les investisseurs :****Alex Jackson****Vice-président principal,
Relations avec les investisseurs****(416) 649-8196****alexander.jackson@brookfield.com****Renseignements concernant la conférence téléphonique sur les résultats trimestriels**

Les investisseurs, analystes et autres parties intéressées peuvent consulter les résultats du deuxième trimestre de 2025 d'Énergie Brookfield ainsi que sa lettre aux porteurs de parts et ses renseignements supplémentaires sur le site Web d'Énergie Brookfield, à l'adresse <https://bep.brookfield.com>.

Pour participer à la conférence téléphonique qui aura lieu le 1^{er} août 2025 à 9 h (HE), veuillez vous inscrire à l'adresse <https://register-conf.media-server.com/register/BI9b7a218e85e4467bba677b0f5907c7a6>. Après l'inscription, vous recevrez par courriel un numéro à composer et un numéro d'identification unique. La conférence téléphonique sera également diffusée en direct à l'adresse <https://edge.media-server.com/mmc/p/idh95xos/>.

Brookfield Renewable Partners L.P.
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 907 \$	3 135 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁴	7 164	6 705
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	3 709	2 740
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	82 484	78 909
Actifs d'impôt différé et autres actifs ⁵	3 337	3 320
Total de l'actif	98 601 \$	94 809 \$
Passif		
Emprunts de la société mère ⁶	4 563 \$	3 802 \$
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁷	33 190	30 588
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁸	18 839	15 524
Passifs d'impôt différé	8 682	8 439
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	23 627 \$	26 168 \$
Participation de commandité dans une filiale société de portefeuille détenue par Brookfield	47	50
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille – parts rachetables/échangeables détenues par Brookfield	2 280	2 457
Actions échangeables de BEPC et actions échangeables de catégorie A.2	2 106	2 269
Actions privilégiées	568	537
Billets subordonnés perpétuels	737	737
Capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées	634	634
Capitaux propres des commanditaires	3 328	3 604
Total du passif et des capitaux propres	98 601 \$	94 809 \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Comptes consolidés des résultats d'exploitation

NON AUDITÉ (EN MILLIONS, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits	1 692 \$	1 482 \$	3 272 \$	2 974 \$
Autres produits	62	62	232	96
Coûts d'exploitation directs ⁹	(699)	(618)	(1 374)	(1 252)
Coûts de service de gestion	(56)	(53)	(105)	(98)
Charge d'intérêts	(624)	(489)	(1 233)	(965)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(57)	(25)	(73)	(58)
Profit de change et sur les instruments financiers	255	116	504	236
Charge d'amortissement	(609)	(517)	(1 192)	(1 019)
Divers	(61)	(27)	(322)	(39)
Recouvrement (charge) d'impôt				
Exigible	16	(16)	57	(44)
Différé	181	(3)	226	11
Résultat net	100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Résultat net attribuable aux actions privilégiées, aux capitaux propres des commanditaires détenant des parts privilégiées, aux billets subordonnés perpétuels et aux participations ne donnant pas le contrôle dans les filiales en exploitation	212 \$	66 \$	301 \$	116 \$
Perte nette attribuable aux porteurs de parts	(112)	(154)	(309)	(274)
Perte de base et diluée par part de société en commandite	(0,22) \$	(0,28) \$	(0,58) \$	(0,51) \$

Brookfield Renewable Partners L.P.
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Résultat net	100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	609	517	1 192	1 019
Profit latent de change et sur les instruments financiers	(301)	(122)	(489)	(239)
Quote-part de la perte découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	57	25	73	58
Recouvrement d'impôt différé	(181)	3	(226)	(11)
Autres éléments sans effet de trésorerie	104	37	175	93
	388	372	717	762
Variation nette des soldes du fonds de roulement et autres ¹⁰	(9)	(141)	49	(207)
	379	231	766	555
Activités de financement				
Emprunts nets de la société mère	(107)	—	200	297
Facilités de crédit de la société mère, montant net	169	300	(71)	300
Emprunts sans recours, papier commercial et emprunts auprès de parties liées, montant net	2 353	765	4 661	1 412
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation, montant net	999	138	1 367	289
(Rachat) émission de titres de capitaux propres, montant net, et frais connexes	(7)	(155)	(34)	(37)
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(568)	(269)	(811)	(401)
Aux porteurs de parts d'Énergie Brookfield ou de BRELP	(281)	(271)	(564)	(531)
	2 558	508	4 748	1 329
Activités d'investissement				
Acquisitions, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie dans l'entité acquise	(1 686)	—	(4 429)	(11)
Investissement dans les immobilisations corporelles	(1 478)	(820)	(3 024)	(1 660)
Cession d'entreprises associées et d'autres actifs	266	(50)	723	(48)
Liquidités soumises à restrictions et autres	(168)	(24)	(127)	(10)
	(3 066)	(894)	(6 857)	(1 729)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Augmentation (diminution)	(129)	(155)	(1 343)	155
Profit (perte) de change sur la trésorerie	65	(27)	121	(44)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	16	(5)	(6)	(16)
Solde au début de la période	1 955	1 423	3 135	1 141
Solde à la fin de la période	1 907 \$	1 236 \$	1 907 \$	1 236 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES TRIMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les trimestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	3 797	2 987	3 565	3 562	344 \$	256 \$	227 \$	165 \$	158 \$	97 \$
Brésil	893	1 029	968	1 020	52	53	37	35	33	30
Colombie	978	670	919	908	61	72	37	31	14	9
	5 668	4 686	5 452	5 490	457	381	301	231	205	136
Énergie éolienne	2 117	2 108	2 405	2 444	146	154	126	136	84	103
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	1 349	1 109	1 569	1 262	126	120	135	117	100	91
Énergie décentralisée et stockage	408	395	393	326	67	61	57	54	44	44
Solutions durables	—	—	—	—	178	114	85	51	74	42
Siège social	—	—	—	—	—	—	(4)	40	(136)	(77)
Total	9 542	8 298	9 819	9 522	974 \$	830 \$	700 \$	629 \$	371 \$	339 \$

RÉSULTATS AU PRORATA POUR LES SEMESTRES CLOS LES 30 JUIN

Le tableau suivant présente les données sur la production et un résumé des données financières au prorata pour les semestres clos les 30 juin :

	(GWh)				(EN MILLIONS)					
	Production réelle		Production MLT		Produits		BAIIA ajusté ²		Fonds provenant des activités ²	
	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024	2025	2024
Hydroélectricité										
Amérique du Nord	6 829	6 608	6 796	6 796	632 \$	559 \$	399 \$	371 \$	261 \$	234 \$
Brésil	1 950	2 043	1 924	2 028	100	112	73	77	63	66
Colombie	1 904	1 364	1 769	1 751	138	151	90	76	44	29
	10 683	10 015	10 489	10 575	870	822	562	524	368	329
Énergie éolienne	4 514	4 236	4 975	4 944	311	324	255	257	170	190
Énergie solaire destinée aux réseaux publics	2 295	1 829	2 708	2 106	222	213	230	207	163	152
Énergie décentralisée et stockage	720	679	646	551	120	113	179	97	158	78
Solutions durables	—	—	—	—	308	233	107	86	86	75
Siège social	—	—	—	—	—	—	(8)	33	(259)	(189)
Total	18 212	16 759	18 818	18 176	1 831 \$	1 705 \$	1 325 \$	1 204 \$	686 \$	635 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	64 \$	301 \$	(165) \$	(23) \$	47 \$	(124) \$	100 \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	170	224	143	61	11	—	609
Charge (recouvrement) d'impôt différé	4	(205)	(6)	39	—	(13)	(181)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	21	(201)	(33)	(22)	(28)	8	(255)
Divers ¹¹	16	(11)	109	19	20	14	167
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	56	56
Charge d'intérêts	203	194	117	54	1	55	624
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	7	—	31	(54)	—	—	(16)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(184)	(176)	(61)	(17)	34	—	(404)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	301 \$	126 \$	135 \$	57 \$	85 \$	(4) \$	700 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le trimestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	6 \$	8 \$	(18) \$	17 \$	9 \$	(110) \$	(88) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	159	196	128	34	—	—	517
Charge (recouvrement) d'impôt différé	6	(1)	3	3	(1)	(7)	3
Profit de change et sur les instruments financiers	(7)	(72)	(2)	(15)	(17)	(3)	(116)
Divers ¹¹	50	43	37	12	(18)	61	185
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	53	53
Charge d'intérêts	199	118	79	40	6	47	489
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	4	10	2	1	—	(1)	16
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(186)	(166)	(112)	(38)	72	—	(430)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	231 \$	136 \$	117 \$	54 \$	51 \$	40 \$	629 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2025 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	138 \$	196 \$	(268) \$	95 \$	71 \$	(240) \$	(8) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	329	445	277	118	23	—	1 192
Charge (recouvrement) d'impôt différé	1	(235)	(32)	61	—	(21)	(226)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	23	(334)	(112)	(30)	(64)	13	(504)
Divers ¹¹	43	156	258	25	22	24	528
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	105	105
Charge d'intérêts	384	390	246	102	2	109	1 233
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	38	(1)	39	(135)	—	2	(57)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(394)	(362)	(178)	(57)	53	—	(938)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	562 \$	255 \$	230 \$	179 \$	107 \$	(8) \$	1 325 \$

Le tableau qui suit reflète le BAIIA ajusté et présente un rapprochement du résultat net et du BAIIA ajusté pour le semestre clos le 30 juin 2024 :

(EN MILLIONS)	Hydro- électricité	Énergie éolienne	Énergie solaire destinée aux réseaux publics	Énergie décentralisée et stockage	Solutions durables	Siège social	Total
Résultat net	128 \$	17 \$	(79) \$	(11) \$	3 \$	(216) \$	(158) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :							
Charge d'amortissement	320	406	224	65	4	—	1 019
Charge (recouvrement) d'impôt différé	8	(7)	2	—	(1)	(13)	(11)
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	(41)	(147)	5	(7)	(40)	(6)	(236)
Divers ¹¹	3	14	16	(12)	(8)	77	90
Coûts de service de gestion	—	—	—	—	—	98	98
Charge d'intérêts	397	229	164	72	9	94	965
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	22	19	2	2	—	(1)	44
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹²	(313)	(274)	(127)	(12)	119	—	(607)
BAIIA ajusté attribuable aux porteurs de parts	524 \$	257 \$	207 \$	97 \$	86 \$	33 \$	1 204 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net	100 \$	(88) \$	(8) \$	(158) \$
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	609	517	1 192	1 019
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(181)	3	(226)	(11)
Profit de change et sur les instruments financiers	(255)	(116)	(504)	(236)
Divers ¹³	167	185	528	90
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁴	(69)	(162)	(296)	(69)
Fonds provenant des activités	371 \$	339 \$	686 \$	635 \$

Le tableau suivant présente le rapprochement par part des mesures financières non conformes aux IFRS et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables. Le résultat net par part de société en commandite fait l'objet d'un rapprochement des fonds provenant des activités :

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net par part de société en commandite¹	(0,22) \$	(0,28) \$	(0,58) \$	(0,51) \$
Ajusté en fonction de la quote-part des éléments suivants :				
Charge d'amortissement	0,45	0,39	0,86	0,77
Recouvrement d'impôt différé	(0,10)	(0,01)	(0,10)	(0,05)
Profit de change et sur les instruments financiers	(0,03)	(0,05)	(0,03)	(0,11)
Divers ¹⁵	0,46	0,46	0,89	0,86
Fonds provenant des activités par part³	0,56 \$	0,51 \$	1,04 \$	0,96 \$

BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION ANNONCE SES RÉSULTATS POUR LE DEUXIÈME TRIMESTRE

Tous les montants sont en dollars américains, sauf indication contraire.

Le conseil d'administration de Brookfield Renewable Corporation (« BEPC » ou notre « société ») (NYSE, TSX : BEPC) a déclaré aujourd'hui un dividende trimestriel de 0,373 \$ par action à droit de vote subalterne échangeable de catégorie A de BEPC (une « action »), qui sera versé le 30 septembre 2025 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 août 2025. Le montant par action et les dates d'inscription et de versement de ce dividende sont identiques à ceux de la distribution trimestrielle annoncés aujourd'hui par BEP sur ses propres parts de société en commandite.

Les actions de BEPC sont structurées de sorte qu'elles sont économiquement équivalentes aux parts de société en commandite sans droit de vote de Brookfield Renewable Partners L.P. (« BEP » ou la « société en commandite ») (NYSE : BEP; TSX : BEP.UN). Nous sommes d'avis que l'équivalence économique est réalisée au moyen de dividendes et de distributions identiques sur les actions et les parts de société en commandite de BEP et du fait que chaque action est échangeable au gré du porteur, en tout temps, contre une part de société en commandite de BEP. Étant donné l'équivalence économique, nous nous attendons à ce que le cours des actions soit grandement influencé par le cours du marché des parts de société en commandite de BEP et par le rendement combiné global de nos activités et de celles de BEP. En plus d'étudier attentivement les informations financières déclarées dans le présent communiqué de presse, les actionnaires devraient évaluer attentivement les documents d'information continue de BEP, qui sont accessibles en ligne dans EDGAR, sur le site Web de la SEC, à l'adresse www.sec.gov, ou sur le site Web de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
<i>En millions \$ US (sauf les montants par part), non audité</i>				
Informations financières choisies				
Résultat net attribuable à la société en commandite	(1 410) \$	(342) \$	(1 405) \$	149 \$
Fonds provenant des activités ²	198	219	337	438

BEPC a enregistré des fonds provenant des activités de 198 millions \$ pour le trimestre clos le 30 juin 2025, comparativement à 219 millions \$ pour l'exercice précédent. Pour le trimestre clos le 30 juin 2025, les fonds provenant des activités ont diminué, principalement en raison d'une réorganisation survenue au cours de l'exercice précédent à la cession à Énergie Brookfield d'une société pleinement intégrée se spécialisant dans le développement et l'exploitation d'actifs d'énergie renouvelable aux États-Unis.

Déduction faite de la charge d'amortissement sans effet de trésorerie, de la réévaluation des actions classées à titre de passifs financiers et d'autres éléments sans effet de trésorerie, notre résultat net attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 juin 2025 s'est établi à 1 410 millions \$ par rapport à 342 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Après ajustement lié à la réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables, le résultat net attribuable à la société en commandite pour le trimestre clos le 30 juin 2025 s'est élevé à 134 millions \$ par rapport à 65 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Brookfield Renewable Corporation
États consolidés de la situation financière

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Aux	
	30 juin 2025	31 décembre 2024
Actif		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	556 \$	624 \$
Créances clients et autres actifs financiers ⁴	3 552	3 162
Participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	816	753
Immobilisations corporelles à la juste valeur et goodwill	40 849	39 388
Actifs d'impôt différé et autres actifs ⁵	261	202
Total de l'actif	46 034 \$	44 129 \$
Passif		
Emprunts avec recours sur les actifs financés seulement ⁷	14 362 \$	13 775 \$
Dettes fournisseurs et autres passifs ⁸	4 425	3 153
Passifs d'impôt différé	6 840	6 493
Actions classées à titre de passifs financiers	9 653	8 600
Capitaux propres		
Participations ne donnant pas le contrôle :		
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	10 368 \$	10 508 \$
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	270	259
La société en commandite	116	1 341
Total du passif et des capitaux propres	46 034 \$	44 129 \$

Brookfield Renewable Corporation
Comptes consolidés de résultat

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Produits	952 \$	989 \$	1 859 \$	2 114 \$
Autres produits	39	43	62	67
Coûts d'exploitation directs ⁹	(353)	(419)	(721)	(903)
Coûts de service de gestion	(26)	(22)	(49)	(43)
Charge d'intérêts	(425)	(341)	(838)	(704)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	1	(7)	(1)	(22)
Profit (perte) de change et sur les instruments financiers	(26)	37	(47)	66
Charge d'amortissement	(319)	(312)	(626)	(657)
Divers	(15)	(24)	(32)	2
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables ²¹	(1 276)	(277)	(1 053)	271
(Charge) recouvrement d'impôt				
Exigible	(12)	(9)	(48)	(29)
Différé	13	3	42	(10)
Résultat net	(1 447) \$	(339) \$	(1 452) \$	152 \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Participations ne donnant pas le contrôle :				
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans les filiales en exploitation	(37)	1	(47)	2
Participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net dans une filiale société de portefeuille détenue par la société en commandite	—	2	—	1
La société en commandite	(1 410)	(342)	(1 405)	149
	(1 447) \$	(339) \$	(1 452) \$	152 \$

Brookfield Renewable Corporation
Tableaux consolidés des flux de trésorerie

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Activités d'exploitation				
Résultat net	(1 447) \$	(339) \$	(1 452) \$	152 \$
Ajustements pour tenir compte des éléments sans effet de trésorerie suivants :				
Charge d'amortissement	319	312	626	657
(Profit latent) perte latente de change et sur les instruments financiers	7	(38)	9	(66)
Quote-part du résultat découlant des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(1)	7	1	22
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(13)	(3)	(42)	10
Autres éléments sans effet de trésorerie	6	30	57	46
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables ²¹	1 276	277	1 053	(271)
	147	246	252	550
Variation nette des soldes de fonds de roulement et autres ¹⁰	(8)	(106)	(3)	(153)
	139	140	249	397
Activités de financement				
Emprunts sans recours et emprunts auprès de parties liées, montant net	73	99	225	230
Apports en capital des participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	56	43	157	125
Remboursement de capital aux participations ne donnant pas le contrôle ayant droit au résultat net	—	(36)	—	(36)
Distributions versées :				
Aux participations ne donnant pas le contrôle	(303)	(188)	(452)	(264)
À la société en commandite	(5)	—	(5)	—
	(179)	(82)	(75)	55
Activités d'investissement				
Investissement dans les immobilisations corporelles	(302)	(199)	(550)	(476)
Investissement dans des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence	(21)	—	(41)	—
Cessions de filiales, d'entreprises associées et d'autres titres, montant net	314	191	314	78
Liquidités soumises à restrictions et autres	(27)	(43)	(11)	(24)
	(36)	(51)	(288)	(422)
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
(Diminution) augmentation	(76)	7	(114)	30
Profit (perte) de change sur la trésorerie	19	(30)	46	(39)
Variation nette de la trésorerie classée comme actif détenu en vue de la vente	(1)	(2)	—	(4)
Solde au début de la période	614	639	624	627
Solde à la fin de la période	556 \$	614 \$	556 \$	614 \$

RAPPROCHEMENT DES MESURES NON CONFORMES AUX IFRS

Le tableau suivant présente le rapprochement du résultat net et des fonds provenant des activités :

NON AUDITÉ (EN MILLIONS)	Trimestres clos les 30 juin		Semestres clos les 30 juin	
	2025	2024	2025	2024
Résultat net	(1 447) \$	(339) \$	(1 452)	152
Ajouter ou déduire les éléments suivants :				
Charge d'amortissement	319	312	626	657
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(13)	(3)	(42)	10
Perte (profit) de change et sur les instruments financiers	26	(37)	47	(66)
Divers ¹⁶	17	59	67	(145)
Dividendes versés sur les actions échangeables de BEPC, les actions échangeables de catégorie A.2 et les actions échangeables de BRHC ¹⁷	133	64	296	129
Réévaluation du passif financier lié à nos actions échangeables ²¹	1 276	277	1 053	(271)
Montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et aux participations ne donnant pas le contrôle ¹⁸	(113)	(114)	(258)	(28)
Fonds provenant des activités	198 \$	219 \$	337 \$	438 \$

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué renferme de l'information et des énoncés prospectifs au sens prescrit par les lois provinciales canadiennes sur les valeurs mobilières, ainsi que des énoncés prospectifs, au sens prescrit par l'article 27A de la loi américaine Securities Act of 1933 et l'article 21E de la loi américaine Securities Exchange Act of 1934 dans leur version modifiée respective, ainsi que par les règles d'exonération de la loi américaine Private Securities Litigation Reform Act of 1995 et par toute autre réglementation canadienne sur les valeurs mobilières qui s'applique. Les mots « devoir », « avoir l'intention de », « cible », « croissance », « s'attendre à », « croire » et « plan », des mots dérivés de ceux-ci et d'autres expressions qui sont des prédictions ou des indications d'événements, de tendances ou de perspectives futurs et qui ne se rapportent pas à des éléments historiques permettent d'identifier les énoncés prospectifs précités et d'autres énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs figurant dans le présent communiqué comprennent des énoncés concernant la qualité des activités d'Énergie Brookfield et de ses filiales et nos attentes à l'égard des flux de trésorerie futurs et de la croissance des distributions. Ils comprennent également des énoncés concernant la performance financière prévue d'Énergie Brookfield, la future mise en service d'actifs, le caractère contractuel de notre portefeuille (y compris notre capacité à renégocier les contrats visant certains de nos actifs), la diversification des technologies, les occasions d'acquisition, la conclusion prévue d'acquisitions et de cessions, les occasions de financement et de refinancement, l'évolution des prix de l'énergie et de la demande d'électricité, les objectifs mondiaux en matière de décarbonation, la reprise économique, l'atteinte de la production moyenne à long terme, les coûts de développement de projets et de dépenses d'investissement, les politiques relatives à l'énergie, la croissance économique, le potentiel de croissance de la catégorie d'actifs d'énergie renouvelable, les perspectives de croissance future et le profil de distribution d'Énergie Brookfield ainsi que l'accès aux capitaux d'Énergie Brookfield. Bien qu'Énergie Brookfield croie que ces informations et énoncés prospectifs sont fondés sur des hypothèses et des attentes raisonnables, le lecteur ne devrait pas accorder une confiance induite à ceux-ci ni à aucun autre énoncé prospectif ou autre information prospective figurant dans le présent communiqué. Le rendement et les perspectives futurs d'Énergie Brookfield sont assujettis à un certain nombre de risques et d'incertitudes connus et inconnus. Parmi les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Énergie Brookfield diffèrent de façon importante de ceux envisagés ou sous-entendus dans les énoncés figurant dans le présent communiqué, on compte notamment, sans s'y limiter, notre incapacité à repérer des occasions d'investissement suffisantes et à réaliser les opérations; la croissance de notre portefeuille et notre incapacité à réaliser les avantages anticipés de nos opérations ou acquisitions; les conditions météorologiques et d'autres facteurs pouvant avoir une incidence sur les niveaux de production à nos installations; des changements de réglementation par l'État, y compris des mesures incitatives visant l'énergie renouvelable; l'issue défavorable de litiges en instance, en suspens ou à venir; la conjoncture économique dans les territoires où Énergie Brookfield exerce ses activités; notre capacité à vendre des produits et services sous contrat ou sur les marchés de l'énergie marchande; notre capacité de parachever des projets de développement et d'immobilisations conformément au calendrier et au budget; notre incapacité de financer nos activités ou des acquisitions futures en raison de l'état des marchés des capitaux; les incidents liés à la santé, à la sécurité, à la sûreté ou à l'environnement; les risques réglementaires liés aux marchés énergétiques sur lesquels Énergie Brookfield exerce ses activités, y compris en ce qui a trait à la réglementation de nos actifs, à l'attribution de licences et aux litiges; les risques liés à notre environnement de contrôle interne; le fait que les contreparties aux contrats ne s'acquittent pas de leurs obligations; les modifications apportées aux charges d'exploitation, y compris les salaires, les avantages et la formation des employés ainsi que les modifications apportées aux politiques gouvernementales et publiques, et d'autres risques associés à la construction, au développement et à l'exploitation d'installations de production d'énergie. Pour de plus amples renseignements sur ces risques connus et inconnus, se reporter à la rubrique « Facteurs de risque » dans les formulaires 20-F respectifs de BEP et BEPC les plus récents ainsi qu'à tout autre risque et facteur décrit dans ces formulaires.

Le lecteur est prévenu que la liste de facteurs importants qui précède pouvant avoir une incidence sur les résultats futurs n'est pas exhaustive. Ces énoncés prospectifs représentent nos points de vue à la date du présent communiqué, et il ne faut pas estimer qu'ils représentent nos points de vue à compter de toute date postérieure à celle-ci. Même si nous prévoyons que des événements et faits nouveaux postérieurs à la date de clôture pourraient modifier ces points de vue, nous rejetons toute obligation de mettre à jour ces énoncés prospectifs, sauf lorsque nous y sommes tenus par la loi.

Aucune autorité de réglementation des valeurs mobilières n'a approuvé ou rejeté le contenu du présent communiqué. Celui-ci est publié à titre informatif seulement et ne constitue pas une offre de vente ni une sollicitation d'offre d'achat et aucune vente de ces titres n'interviendra dans un territoire où cette offre, sollicitation ou vente serait illégale avant leur inscription ou admissibilité en vertu des lois sur les valeurs mobilières qui s'y appliquent.

Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS

Le présent communiqué comprend des références aux fonds provenant des activités et aux fonds provenant des activités par part qui ne sont pas des principes comptables généralement reconnus selon les IFRS et qui peuvent, par conséquent, avoir une définition différente du BAIIA ajusté, des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part utilisés par d'autres entités. Nous croyons que les fonds provenant des activités et les fonds provenant des activités par part constituent des mesures complémentaires utiles pour les investisseurs pour évaluer le rendement financier ainsi que les flux de trésorerie qui, selon nous, seront dégagés par notre portefeuille d'exploitation. Aucune de ces mesures ne doit être considérée comme l'unique mesure de notre rendement, ni être considérée distinctement de l'analyse de nos états financiers préparés conformément aux IFRS ou s'y substituer. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Trimestres clos les 30 juin » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du deuxième trimestre de 2025. Pour un rapprochement des fonds provenant des activités et des fonds provenant des activités par part et des mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables, se reporter à la section « Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS – Semestres clos les 30 juin » incluse ailleurs dans le présent communiqué ou à la partie « Revue du rendement financier selon des données au prorata – Rapprochement des mesures non conformes aux IFRS » dans notre rapport intermédiaire non audité du deuxième trimestre de 2025.

Énergie Brookfield s'entend de Brookfield Renewable Partners L.P. et de ses filiales et entités en exploitation, sauf indication contraire selon le contexte.

Notes

- 1) Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025, le nombre total moyen de parts de société en commandite s'est établi à respectivement 283,8 millions et 284,3 millions (respectivement 285,2 millions et 286,0 millions en 2024).
- 2) Mesures non conformes aux IFRS. Se reporter à la section « Mise en garde concernant les mesures non conformes aux IFRS ».
- 3) Le nombre moyen de parts en circulation pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2025 s'est établi à respectivement 661,9 millions et 662,4 millions (respectivement 663,3 millions et 664,1 millions en 2024) et comprenait la participation de commandité, les parts de société en commandite rachetables/échangeables, les parts de société en commandite, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2. Le nombre réel de parts en circulation au 30 juin 2025 s'élevait à 661,9 millions (663,2 millions en 2024).
- 4) Le solde comprend les liquidités soumises à restrictions, les créances clients et autres actifs courants, les actifs liés à des instruments financiers et les montants à recevoir de parties liées inscrits à l'état consolidé de la situation financière.
- 5) Le solde comprend les actifs d'impôt différé, les actifs détenus en vue de la vente et les autres actifs non courants inscrits à l'état consolidé de la situation financière.
- 6) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts de la société mère inscrites à l'état consolidé de la situation financière.
- 7) Le solde comprend les tranches courantes et non courantes des emprunts sans recours présentées dans l'état consolidé de la situation financière.
- 8) Le solde comprend les dettes fournisseurs et autres créditeurs, les passifs liés à des instruments financiers, les montants à payer à des parties liées, les provisions, les passifs directement rattachés à des actifs détenus en vue de la vente et les autres passifs non courants inscrits à l'état consolidé de la situation financière.
- 9) Les coûts d'exploitation directs ne comprennent pas la charge d'amortissement présentée ci-après.
- 10) Le solde comprend la variation nette du fonds de roulement, les dividendes reçus des participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence et la variation dans les montants à payer à des parties liées ou à recevoir de parties liées présentés dans les tableaux consolidés des flux de trésorerie.
- 11) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans le BAIIA ajusté.
- 12) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond au BAIIA ajusté d'Énergie Brookfield découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant le BAIIA ajusté attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche du BAIIA ajusté découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.
- 13) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- 14) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans

des filiales consolidées, compte non tenu des montants attribuables aux porteurs de parts. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, Énergie Brookfield est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à Énergie Brookfield.

- 15) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part d'Énergie Brookfield dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation des attributs fiscaux de certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités, ainsi que les montants attribuables aux porteurs de parts de société en commandite rachetables/échangeables, la participation de commandité, les actions échangeables de BEPC et les actions échangeables de catégorie A.2.
- 16) Le poste Divers comprend des montants qui ne sont pas liés aux activités génératrices de produits et ne sont pas des charges d'exploitation en trésorerie récurrentes normales et nécessaires à l'exercice des activités. Le poste Divers comprend également les dérivés et les autres réévaluations et règlements, les profits ou pertes sur l'extinction ou la modification de la dette, les coûts de transaction, les frais juridiques, les provisions, l'amortissement des actifs de concession et la quote-part de la Société dans les couvertures de change et autres couvertures, les produits tirés des actifs financiers et des placements structurés dans des solutions durables, la monétisation d'attributs fiscaux dans certains projets en développement et les profits et pertes réalisés à la cession d'actifs que nous avons développés ou que nous ne prévoyions pas détenir à long terme qui sont compris dans les fonds provenant des activités.
- 17) Le solde est comptabilisé à titre de charge d'intérêts dans les comptes consolidés de résultat.
- 18) Le montant attribuable aux participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence correspond aux fonds provenant des activités découlant de participations dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les montants attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle sont calculés en fonction de la participation financière détenue par des participations ne donnant pas le contrôle dans des filiales consolidées. En ajustant les fonds provenant des activités attribuables aux participations ne donnant pas le contrôle, notre société est en mesure d'éliminer la tranche des fonds provenant des activités découlant des filiales qu'elle ne détient pas entièrement et qui ne sont pas attribuables à notre société.
- 19) Toutes les occurrences des termes « capital » ou « capitaux » se rapportent à la trésorerie affectée par Brookfield, compte non tenu du financement de la dette.
- 20) Les liquidités disponibles de plus de 4,7 milliards \$ figurent à la « Partie 5 – Situation de trésorerie et sources de financement » du rapport de gestion figurant dans le rapport intermédiaire du deuxième trimestre de 2025.
- 21) Représente les profits (pertes) sur les actions assorties d'une option d'échange / de rachat qui ont été classées à titre de passifs conformément aux IFRS.